



## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné par Hermel Grandmaison, directeur général et greffier trésorier intérimaire de la Municipalité de Lotbinière, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **le lundi 29 septembre à 19h00** à la salle des Navigateurs au Centre Chartier-de-Lotbinière, situé au 7440, route Marie-Victorin.

Les points suivants seront à l'ordre du jour :

- 01 - Constatation de la validité de l'avis de convocation et ouverture de la séance
- 02 - Renonciation à l'avis de convocation
- 03 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 04 - SUJETS À DISCUTER
  - 04.01 - Avis de motion et dépôt du projet 1 de règlement modifiant le règlement de zonage 280-2021
  - 04.02 - Avis de motion et dépôt du projet 1 de règlement fixant le prix de vente des terrains du nouveau développement domiciliaire
  - 04.03 - Octroi de mandat: forage d'un rejet pluvial de bassin d'eau
- 05 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 06 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

En vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec, dans une séance extraordinaire, on ne peut traiter que les sujets et les affaires mentionnés dans l'avis de convocation, sauf du consentement unanime des membres du conseil, s'ils sont tous présents.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal en formulant par écrit des commentaires ou des questions par courriel à : [dgi@municipalite-lotbiniere.com](mailto:dgi@municipalite-lotbiniere.com).

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Hermel Grandmaison, directeur général et greffier trésorier intérimaire de la Municipalité de Lotbinière, certifie par la présente que le présent avis public est affiché à l'endroit désigné par le conseil ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

Lotbinière, ce 25 septembre 2025.

Hermel Grandmaison, directeur général et greffier trésorier intérimaire